

# Présentation du projet de déploiement d'un service départemental de recharge de véhicules électriques en Hautes-Pyrénées

## Résumé exécutif du Projet

---

Le projet, coordonné par le SDE65, consiste à développer, sur l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées, un ensemble de 100 bornes de recharge (soit 200 emplacements) pour les véhicules électriques et hybrides dans le cadre d'un schéma cohérent.

Ainsi, les utilisateurs pourront bénéficier d'une recharge « normale » ou « accélérée » à un prix raisonnable sur tout le territoire départemental. Le système d'accès sera interopérable avec les autres systèmes existants sur le territoire national. Les bornes seront communicantes. Sur un plan technique le projet respecte les différentes exigences de l'appel à projets national en termes de normalisation et d'interopérabilité.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie départementale autour d'une orientation stratégique choisie par les élus du SDE: organiser le stationnement des véhicules électriques. Le déploiement des infrastructures de recharge vise 4 cibles : la mobilité du quotidien, l'équipement des « carrefours » de déplacements, l'équipement des sites touristiques, la complémentarité avec l'équipement privé des zones commerciales.

Le SDE 65, dont les statuts ont été modifiés par arrêté préfectoral du 7 mai 2014 pour pouvoir prendre cette compétence et assurer la maîtrise d'ouvrage, se chargera de réaliser et financer les travaux d'installation en coordination avec les collectivités locales et gèrera l'infrastructure tout au long de sa durée de vie à l'exception des infrastructures de recharge situées sur l'aéroport qui seront à la charge du Syndicat Mixte Pyrénia et des infrastructures de la ville de Tarbes qui seront à la charge de la ville.

## Les porteurs du projet

---

	Statut	Nom du représentant	Fonction
Syndicat départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées	EPCI-Syndicat de communes	François Fortassin	Président
Commune de Tarbes	Commune	Gérard Trémège	Maire
Syndicat mixte Pyrénia	Etablissement public regroupant: <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Conseil Régional Midi-Pyrénées</li><li>• le Conseil Général des Hautes-Pyrénées</li><li>• la Communauté de Communes du Canton d'Ossun</li><li>• la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes</li><li>• la Communauté de Communes du Pays de Lourdes</li></ul>	Pierre Forgues	Président

## Les partenaires du projet

---

### L'ETAT et l'ADEME

L'Etat apporte 50% du financement du projet (investissements d'avenir) soit plus de 500 000 euros. Le projet a en effet été retenu suite à la candidature du SDE à l'appel à manifestation d'intérêt du programme « véhicules du futur ». L'Ademe est le gestionnaire de ces fonds.

### Le département des Hautes-Pyrénées

Le département des Hautes-Pyrénées a inscrit dans son plan d'action Climat-Energie, l'accompagnement du déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques. Financement de 10% du projet par subvention aux maîtres d'ouvrage.

**Les 44 communes d'implantation des installations**, adhérentes au SDE65 et engagées à transférer la compétence IRVE au SDE65. Elles participent au financement du projet et au financement de son exploitation ultérieure via le SDE65.

Par ordre alphabétique:

Andrest, Argelès-Gazost, Arreau, Arrens-Marsous, Aspin en Lavedan, Aureilhan, Bagnères de Bigorre, Barbazan-Debat, Barèges, Bernac-Debat, Bordères sur Echez, Bourisp, Capvern, Castelnau-Magoac, Castelnau-Rivière-Basse, Cauterets, Esquièze-Sère, Gèdre, Gavarnie, Horgues, Ibos, Juillan, La Barthe de Neste, Lalanne-Trie, Laloubère, Lannemezan, Loudenvielle, Loures-Barousse, Luz-Saint-Sauveur, Maubourguet, Odos, Orleix, Pierrefitte-Nestlas, Rabastens, Saint-Lary, Saint-Laurent de Nestes, Ségus, Séméac, Soues, Tarbes, Lourdes, Trie, Vic-en-Bigorre, Villelongue.

**Des EPCI concernées par certaines installations spécifiques** (prise en charge de la part communale par fonds de concours)

- La communauté d'agglomération du Grand Tarbes : pour certaines infrastructures de Tarbes
- Le Syndicat Mixte du Fil Vert : pour les infrastructures situées sur les aires de co-voiturage de Tarbes-Est et Tarbes-Ouest
- La communauté de communes du canton d'Ossun, la communauté de communes du Pays de Lourdes, la communauté de communes du Pays de Trie et la communauté de communes de la Haute-Bigorre : équipement de zones d'activités ou équipement communautaire.

**Des communautés de communes** souhaitant mutualiser les charges d'investissements et de fonctionnement de certaines bornes (prise en charge de la part communale par fonds de concours) :

Les Communautés de Communes : du Magnoac, de Gavarnie-Gedre, du Pays de Trie, du Batsurguère, de Vic-Montaner, de la Haute-Vallée d'Aure, de la vallée d'Argeles, de la vallée du Louron, du Plateau de Lannemezan et des Baïses, le SIVU de Luz.

## Éléments clés du projet

<b>Coordonnateur</b>	Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées
<b>Montant total du projet</b>	1 110 000 €
<b>Durée du projet</b>	24 mois
<b>Localisation géographique</b>	Département des Hautes-Pyrénées
<b>Territoire couvert</b>	44 communes équipées d'infrastructures, 26 com com 208 266 habitants desservis par les infrastructures, soit 94 % de la population du territoire
<b>Nombre de bornes</b>	Charge normale : 15 Charge accélérée : 85 Charge rapide : 0
<b>Autres services de mobilité proposés</b>	Aide aux communes et communautés de communes pour l'acquisition de véhicules électriques

### 2 types d'implantations :

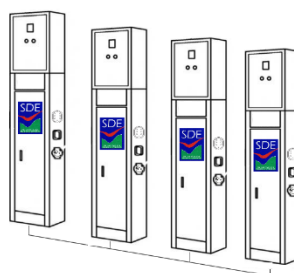
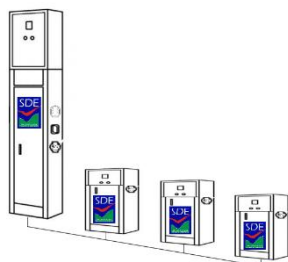
- 1- Borne seule à charge accélérée

En cœur de ville ou village : **65 sites**



- 2- Station comprenant 1 borne à charge accélérée (maitre)  
et plusieurs bornes à charge normale (esclaves)

Ou plusieurs bornes à charge accélérée



Sur l'aéroport, les gares, les parcs relais ou les sites touristiques : **12 sites**

### L'exploitation et le cout d'utilisation

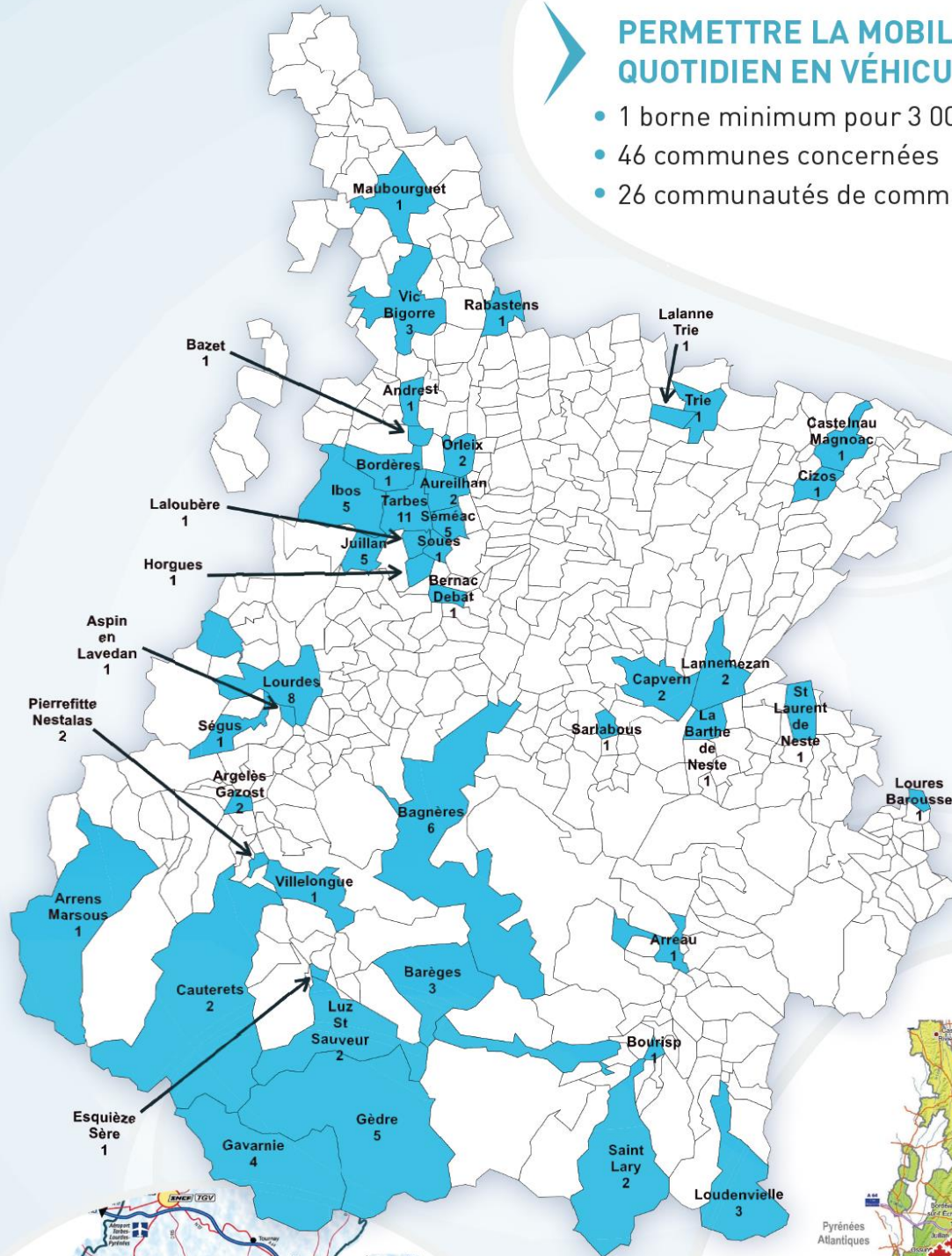
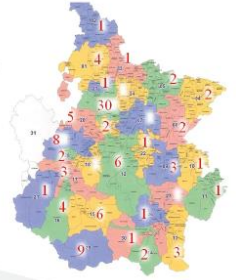
L'exploitation sera assurée en régie par le SDE

L'accès aux bornes sera gratuit pendant deux ans (2016 et 2017)

Puis Payant (parking + charge) ; le SDE fera appel à un prestataire pour la gestion des abonnés et la supervision des bornes (développement de services de géolocalisation en temps réel et de réservation en ligne)

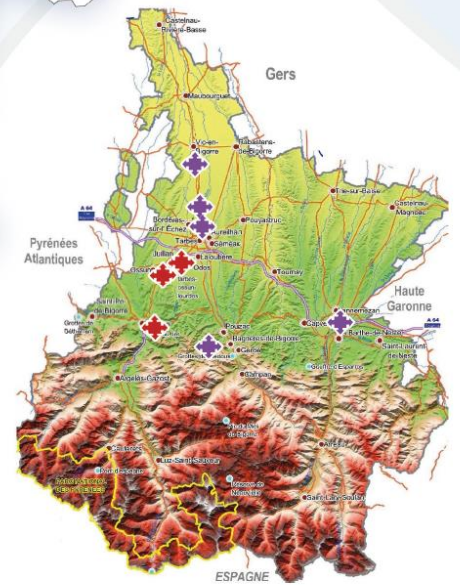
## PERMETTRE LA MOBILITÉ DU QUOTIDIEN EN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

- 1 borne minimum pour 3 000 habitants
- 46 communes concernées
- 26 communautés de communes



## PERMETTRE LA DÉCOUVERTE DES SITES TOURISTIQUES DU DÉPARTEMENT AUX VISITEURS

14 stations spécifiques en sites très touristiques de montagne (stations de ski, stations thermales, grands sites).



## PERMETTRE L'ACCÈS AUX GRANDS DÉPLACEMENTS VIA L'INTERMODALITÉ

Equiper l'aéroport, les gares et les parcs de co-voiturage.

# Présentation de la stratégie de développement de la mobilité électrique en Hautes-Pyrénées et les actions engagées

## Résumé

---

**Le concept du projet :** une approche territoriale globale, progressive et participative, du développement de la mobilité électrique à l'échelle du Département des Hautes-Pyrénées tenant compte de ses caractéristiques géographiques, touristiques

**L'objectif poursuivi :** Amorcer la mobilité électrique sur le département 65

### Les principes de base du projet :

- La valorisation des spécificités territoriales (atouts des Hautes-Pyrénées)
- Une approche concertée et participative des territoires à différentes échelles: département, communautés de communes, communes
- Appel aux nouveaux outils et innovations technologiques mis à la portée de tous (« territoire 2.0 »)
- Une stratégie pérenne parce qu'évolutive et complémentaire des autres stratégies locales

### L'orientation stratégique centrale : Organiser le « stationnement électrique »

Un des freins au développement du véhicule électrique est l'absence d'infrastructure de recharge. Pour autant, l'orientation centrale du projet n'est pas de développer des « stations-services » de recharge électrique. Cette orientation aurait conduit à des équipements lourds en terme de puissance situés plutôt à l'extérieur des villes.

Le stationnement électrique vise au contraire à penser la place de la voiture électrique dans le territoire et à reconsidérer son usage. Dans un projet intégré le véhicule électrique n'a pas besoin de station de recharge puisque celle-ci s'effectue dans le cadre du stationnement du véhicule.

### Les 4 cibles opérationnelles du projet :

- La mobilité du quotidien (domicile-Travail, domicile-étude, loisirs, accès aux services et commerces de proximité)
- Les carrefours de déplacements (équiper les gares, aéroports, les aires de co-voiturages, les parcs-relais,...)
- La mobilité touristique (équiper les sites touristiques et favoriser l'usage de véhicules électriques en location ou en partage)
- Les grandes zones commerciales (associer les grands enseignes au projet pour intégrer les aménagements projetés au schéma départemental)

### Le contenu du projet en trois axes :

---

#### 1- Mise en place des infrastructures et de mesures incitatives (2015-2017):

Cette première étape comprend deux actions portées par le SDE :

- **Le déploiement d'un service départemental de recharge** de véhicules électriques en Hautes-Pyrénées de 100 bornes de recharge soit 200 points de charge, un service de supervision et de gestion des bornes en temps réel (visibilité sur smartphone et GPS de la géolocalisation des bornes et de leur disponibilité), un service de maintenance s'appuyant sur le service « entretien de l'éclairage » du SDE
- **L'aide aux collectivités territoriales pour acquérir un véhicule électrique :** organisation d'un groupement d'achat pour diminuer les coûts d'acquisition et aide financière de 2000 euros du SDE (en complément des aides régionales le cas échéant)
- **L'acquisition de 3 vélos électriques** qui seront mis à disposition des communes pour qu'elles puissent faire connaître ce mode de déplacement

## 2- Développement des usages (2016-2018):

Cette action est essentiellement une action d'animation et d'accompagnement des collectivités et entreprises destinée à développer les services et les usages autour du véhicule touristique. Son contenu n'est à ce jour pas finalisé mais les pistes suivantes sont à l'étude :

- **Service d'auto-partage** : faire émerger un service public-privé d'auto-partage sur la ville de Lourdes, 1<sup>ère</sup> ville touristique du département dont une grande partie des visiteurs n'ont pas de véhicules (transport par train, autocars et avion)
- **Services de location** : accompagner l'émergence d'initiatives privées de location de véhicules électriques, notamment sur l'aéroport et sur les grandes villes
- **Service de prêt de véhicules à destination des touristes** : faire émerger des initiatives privées et publiques de prêt de véhicules électriques, notamment par les stations de ski et les résidences de tourisme
- **Service de mise à disposition des véhicules des communes ou communautés de communes** : accompagner les collectivités pour qu'elles mettent à disposition de leurs administrés (jeunes, personnes à faibles ressources,...) les véhicules électriques leur appartenant (soir et WE)
- **Service de location de vélos électriques** : accompagner les collectivités pour développer des services touristiques de découverte du territoire en vélo électrique

## 3- La communication et la mobilisation électrique autour du projet (2015-2018)

- **Des actions de communication du SDE ou des collectivités** :  
Actions 2015 : forum départemental à Tarbes sur la mobilité électrique, étape du tour de France en vélo électrique, forums locaux (Luz, Argeles...)
- **Des événements communaux lors de la mise en service de nouvelles bornes électriques**
- **Des nouveaux produits touristiques autour de la mobilité électrique** : inciter les organismes de tourisme (comité départemental du tourisme, offices de tourisme) à mettre en place des produits autour de la découverte du département en véhicule ou vélo électrique.

### UN PROJET SOUTENABLE

- Une vision départementale à différentes échelles,
- Une approche transversale prenant en compte les **attentes territoriales** (attractivité), **environnementales** (gaz à effets de serre, énergie, bruit...) et **sociales** (usages).

Un projet qui s'inscrit dans la durabilité par son adaptabilité et évolutivité.

**UNE GOUVERNANCE FORTE** de la mobilité associant politique, territoire, techniciens et usagers.

### UN PROJET QUI VALORISE L'INNOVATION :

- La technologie au service de l'homme et de son environnement,
- De nouvelles pratiques de mobilité.

### UN OBJECTIF CIBLE À L'HORIZON 2020 :

**7000 véhicules électriques**, soit une économie de 5000 m<sup>3</sup> de gaz-oil/an et 12 kt CO<sub>2</sub>/an.

## Présentation du groupement de commande

### SDE/Ville de Tarbes/SM Pyrénia

**Afin de mettre en place un réseau départemental de bornes de recharges de véhicules électriques cohérent**, Le SDE65 s'est associé à la ville de Tarbes, adhérente au SDE65, et au syndicat mixte Pyrénia pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt national « véhicules du futur » (investissements d'avenir).

Suite à cette décision, le SDE65, la ville de Tarbes et Pyrénia ont proposé de poursuivre leur association dans le cadre d'un groupement de commande pour mettre en place de façon opérationnelle ce réseau d'infrastructures de recharge de véhicules électriques.

Les objectifs de mutualisation de moyens et d'interopérabilité des services à l'échelle du département seront ainsi confortés.

Ce groupement se matérialise par la conclusion d'une convention constitutive du groupement entre le SDE65, la ville de Tarbes et Pyrénia, qui a pour objet :

- De constituer un groupement de commandes sur le fondement des dispositions de l'article 8 du Code Marchés Publics
- De définir les modalités de fonctionnement du Groupement

Le Groupement pourra ainsi passer tout contrat nécessaire à la satisfaction des besoins du projet. Les contrats conclus pour répondre à ces besoins constitueront des marchés publics dont les exécuteurs seront chaque membre du groupement.

Le coordonnateur du groupement est le SDE qui porte l'ingénierie du projet.

Les appels d'offre pour la fourniture des bornes électriques et les travaux ont été lancés en aout 2015 pour une remise des offres : 2 octobre 2015.

### Calendrier prévisionnel

